

# CONSEIL MUNICIPAL

## 26 Septembre 2019

Le **vingt-six septembre deux mil dix-neuf**, à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de VALLAN s'est réuni en séance ordinaire, sur convocation et sous la présidence de Véronique PIERRON, Maire Adjointe.

**Présents** :

Véronique PIERRON, Joël NAIN, Richard GAUTIER, Adjoints,  
Frédéric MAGNIER, Jean-Michel GUYOT, Martine CHEVALLIER, Maryline RENAUDIN, Dany MOINE,  
Nadine DURAND.

**Absents excusés** : Bernard RIANT (pouvoir à Véronique PIERRON), Thierry GUENARD (pouvoir à Joël NAIN), Mathieu DEBAIN, Maurice POULIN

**Secrétaire de Séance** : Véronique PIERRON

Conseillers en exercice : 13

Présents : 9

Votants : 11

**Modification à l'ordre du jour** : prix des photocopies

Cette modification de l'ordre du jour est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.



### 1 - ADOPTION DU COMPTE RENDU du 25 juillet 2019

Le compte rendu du conseil municipal du 25 juillet 2019 est adopté à l'unanimité des présents et représentés

### 2 - DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

Maison et terrain, situés 1 chemin de Jussy, cadastrés AB 549.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité des présents et représentés de ne pas utiliser son droit de préemption

Maison et terrain, situés 34 route nationale 151, cadastrés AB 195, AB 446 et AB 447.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité des présents et représentés de ne pas utiliser son droit de préemption

### 3 - COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

#### Commission Enfance

Rapporteur : Véronique PIERRON

#### Effectifs rentrée scolaire

- 9 PS - 10 MS
- 14 GS - 7 Ce1
- 6 CP - 13 Ce2
- 14 Cm1 - 8 cm2 22 enfants (9 gy - 13 vallan)

Les effectifs seront confirmés lors du conseil d'école du vendredi 18 octobre 2019.

#### Accueil péri scolaire :

Hausse des effectifs le matin et le soir

Bonne fréquentation le mercredi après ces quelques semaines d'école

#### Vacances de la Toussaint :

- 1<sup>ère</sup> semaine sur le thème du cirque : Sortie au Club Vert à L'école de Cirk'en z'ailes (initiation aux techniques du cirque sous chapiteau).
- 2<sup>e</sup> semaine avec l'incontournable thème d'Halloween : échange avec les enfants de l'IME des ISLES d'AUXERRE qui viendront prêter main forte pour la décoration de la salle et faire des activités au centre.

Nous leur rendrons visite également pendant une journée pour profiter pleinement de leurs différentes salles : sport, art plastiques... la priorité sera donnée à la ferme pédagogique.

Nous échangerons à chaque période de vacances.

#### Mise en œuvre du dispositif « petits déjeuners »

L'éducation nationale impulse le dispositif des petits déjeuners dans les écoles volontaires en priorisant les Rep (Réseau d'Education Prioritaire) les territoires ruraux fragiles...

Le dispositif expérimenté dans les écoles volontaires de 27 départements de mars à juin 2019 est généralisé à partir de septembre 2019 (courrier de Me Partouche - Inspection Académique) dans les **communes volontaires** (aucune obligation) pour réduire les inégalités alimentaires.

Véronique PIERRON présente le projet : les raisons, les objectifs, la mise en place, le financement de l'Etat (encore incertain à ce jour), les projets d'éducation qui peuvent en découler...

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de ne pas adhérer à la rentrée des vacances de la Toussaint à ce dispositif et en informera l'Inspection Académique.**

Ecole Numérique : la convention a été retournée. Le matériel pourra être prochainement commandé.  
5 121.60 euros subventionné à 50 %

Piscine : 14 nouvelles séances de piscine sont prévues du 6 janvier au 21 février.

Le transport sera pris en charge par Gy l'Evêque et Vallan pour moitié.

**Accord du Conseil Municipal à l'unanimité des présents et représentés.**

### **Commission Environnement - Attractivité**

*Rapporteur : Joël NAIN*

La commission s'est réunie le lundi 2 septembre 2019 à 18 h à la mairie.

Présents : Nadine DURAND, Martine CHEVALLIER, Joël NAIN

Absents excusés : Thierry GUENARD, Véronique PIERRON, Maryline RENAUDIN

Au cours de sa 2<sup>e</sup> visite pour la finale du concours communales des maisons fleuries, la commission a sélectionné 10 maisons avec jardins, façades, balcons.

La remise des récompenses aura lieu le vendredi 18 octobre à 18 h 30 à la mairie.

La commission a été invitée par le Maire de la Commune d'Andryes et l'agent technique pour une visite du village et des allées engazonnées du cimetière qui remplacent des allées en gravier : conception et gestion écologique pour pallier à l'utilisation des pesticides.

L'Association EMERAUDE a commencé l'aménagement de la Fontaine des Buissons.

L'opération annuelle « Nettoyons la Nature » aura lieu le vendredi 27 septembre à partir de 9 h 30 avec la participation des enfants des écoles, les institutrices, les parents qui le souhaitent et les membres de la commission.

2. fondation patrimoine : La fondation a été contactée et un dossier sera établi pour la remise en état de la motorisation du clocher de l'église.

Une étude sera faite afin de savoir si la réfection de la toiture est éligible.

### **Commission Travaux**

*Rapporteur : Jean-Michel GUYOT*

Pas de dossier

### **Commission Voirie Assainissement**

*Rapporteur : Bernard RIANIANT*

La fin des travaux sur les bouches à incendie sera réalisée en se 40.

### **Commission Animation**

*Rapporteur : Richard GAUTIER*

Salon MARVEL : le dimanche 6 octobre 2019 à la salle de la fontaine

HALLOWEEN : rendez-vous le jeudi 31 octobre à 18 h 30 devant la Mairie pour partir à la quête de friandises. Cette manifestation est organisée par le C.A.C.V.

### **Commission Accessibilité**

*Rapporteurs : Véronique PIERRON et Joël NAIN*

Accessibilité des toilettes de l'école élémentaire : L'appel d'offre pour la maîtrise d'œuvre est infructueux. Nous réfléchissons à prendre la maîtrise d'œuvre à notre charge en l'absence de candidat.

**COMMISSION Maison Citoyenne***Rapporteur : Véronique PIERRON***1. Point sur les travaux maison citoyenne**

La finition du préau est en bonne voie. Nous sommes en attente des plans et de la validation par la maîtrise d'œuvre et par le contrôleur technique.

**2. Point aménagement de la place**

Le décès de Monsieur CHARTREL, gérant de l'entreprise CHARTREL chargée des espaces verts a occasionné un décalage bien naturel dans l'exécution des travaux.

**COMMISSION CCAS***Rapporteur : Véronique PIERRON*

Une réunion est programmée le 2 octobre à 18 h avec les membres de la commission.

**COMMISSION MUTUELLE COMMUNALE***Rapporteur : Maryline RENAUDIN***4 - COMMUNAUTE DE L'AUXERROIS****1. Convention de groupement entre la ville d'Auxerre et les communes intéressées de l'agglomération de l'auxerrois - Gestion des points d'eau incendie.**

Le règlement départemental de la DECI (défense extérieure contre l'incendie) publié le 4 avril 2018 a modifié les pratiques des points d'eau d'incendie des collectivités.

A partir de 2020, les collectivités auront à charge les prestations suivantes :

- la visite des points d'eau d'incendie (PEI), avec mesures de débit et de pression,
- la maintenance et/ou le changement des PEI,
- la mise à jour dans les bases de données du Service Départemental d'Incendie et de Secours.

Dans le but d'obtenir une meilleure offre pour la résiliation de ces prestations, la Ville d'Auxerre propose aux communes intéressées de lancer sous la forme d'un groupement de commande, un marché pluriannuel allant de 2020 à 2023, soit 3 années.

La ville d'Auxerre en serait le coordonnateur.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés autorise le Maire à signer la convention relative au groupement de commande, avec la Ville d'Auxerre, pour la Défense Extérieure Contre l'Incendie pour les années 2020 à 2023, ainsi que tous les actes à intervenir pour l'exécution de la présente délibération.**

**2. CLECT**

La CLECT s'est réunie le 26 juin 2019 pour :

- Présenter l'évaluation du transfert du Stade Nautique de l'Arbre Sec (SNAS) à la CA. Véronique PIERRON présente le compte rendu de la CLECT établi par le Bureau d'Etudes « Ressources Consultant » concernant le transfert du stade nautique et des charges afférentes.

Le conseil s'exprime librement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte le rapport de la CLECT, tel qu'il est présenté.

## 5 - PERSONNEL

Un adjoint technique reprend sa formation (2 x 2 heures par semaine) à l'ADAPT à compter du 15 octobre.

Les contrats de deux adjoints techniques et de l'adjoint d'animation arrivent à leur terme : ils seront reconduits.

## 6- PRIX DES PHOTOCOPIES

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés décide de fixer le coût des photocopies applicables aux particuliers :

- Les photocopies en : A4, noir et blanc, recto = 0.20 €
- Les photocopies en : A4, noir et blanc, recto-verso = 0.25 €
- Les photocopies en : A4, couleur, recto = 0.30 €
- Les photocopies en : A4, couleur, recto-verso = 0.35 €
- Les photocopies en : A3, noir et blanc, recto = 0.35 €
- Les photocopies en : A3, noir et blanc, recto- verso = 0.35 €
- Les photocopies en : A3, couleur, recto = 0.40 €
- Les photocopies en : A3, couleur, recto-verso = 0.45 €

## 7- DECISIONS DU MAIRE

## 8 - COMMUNICATIONS

La chorale VALLKYRIE fera 2 représentations :

- Le 12 octobre 2019 à SACY
- Le 20 octobre 2019 à l'Eglise St Eusèbe à AUXERRE

**Prochaine réunion du Conseil : le mercredi 30 octobre 2019 à 19 h 30**

La séance est levée 22 h 45

Fait et délibéré, le vingt-six septembre deux mil dix-neuf.

Le Maire adjoint  
Véronique PIERRON



Bernard RIAN  
Absent excusé

Richard GAUTIER

Joël NAIN

Frédéric MAGNIER

Maurice POULIN  
Absent excusé

Thierry GUÉNARD  
Absent excusé

Nadine DURAND

Jean-Michel GUYOT

Mathieu DEBAIN  
Absent excusé

Martine CHEVALLIER

Maryline RENAUDIN

Dany MOINE